



Flash Info | 28 octobre 2021

Volume 6 no 8

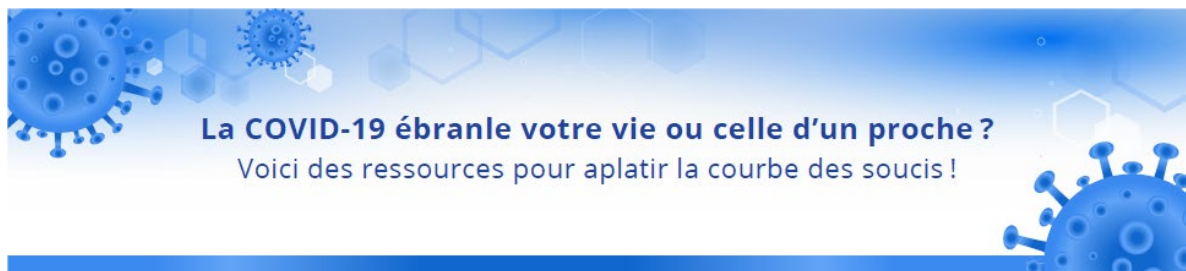
Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère à l'information
- Philippe Desjardins, conseiller à l'information
- Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Négociations dans les collèges

Les membres du SPGQ en faveur de l'entente de principe à 89 %

Le personnel professionnel des collèges représenté par le SPGQ a voté à 89 % en faveur de l'entente de principe intervenue avec le Secrétariat du Conseil du trésor et le Conseil patronal de négociation des collèges.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)



Passeport vaccinal pour entrer à l'Assemblée nationale

Le SPGQ défend ses professionnels

Le SPGQ reproduit ici quelques paragraphes d'une lettre transmise le 20 octobre à M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale, et à M. François Paradis, président du Bureau de l'Assemblée nationale.

Le SPGQ tient à vous exprimer son mécontentement à propos du règlement concernant la mise en place de mesures visant à protéger la santé des personnes à



l'Assemblée nationale et l'exercice du pouvoir législatif dans la situation de pandémie de la COVID-19, adopté le 30 septembre dernier.

L'application du règlement dès le 21 octobre apparaît aux yeux du SPGQ comme étant contraire à un idéal démocratique. En obligeant les employés de l'Assemblée nationale à présenter leur passeport vaccinal pour y entrer sous peine d'être suspendus sans solde et même congédiés, ce règlement viole le principe du droit au respect de la vie privée prévu à la Charte des droits et libertés de la personne. Ainsi, personne ne devrait présenter des données médicales la concernant pour pouvoir travailler, ce qui se situe au-delà d'être pour ou contre la vaccination.

En outre, le coup de force du Bureau de l'Assemblée nationale (BAN) pour suspendre les droits légitimes des quelque 700 employés administratifs de votre institution est sans précédent. Non seulement a-t-il été adopté sans aucune consultation du syndicat, mais de plus sans aucune recommandation formelle de la Santé publique ni de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail. Ajoutons aussi que le délai serré ne permettait pas de bénéficier du temps recommandé de quatre semaines entre les deux doses de vaccin.

L'Assemblée nationale demande généralement à ses employés la plus grande neutralité dans l'exercice de leurs fonctions. Dans le cas de ce règlement qui rend la vaccination obligatoire et qui est contesté par deux partis d'opposition, l'Assemblée nationale enjoint à ses employés pourtant d'être exemplaires. Voilà un bel exemple où il est demandé à nos membres de contrevenir sciemment à la neutralité qui est exigée d'eux.

Le SPGQ se questionne également sur les prérogatives du BAN qui se comporte ici comme un employeur. Pourtant, les personnes professionnelles de l'Assemblée nationale font partie de l'unité d'accréditation de la fonction publique, leur employeur est donc le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT). Bref, leurs conditions de travail se négocient entre le SPGQ et le SCT. Par l'adoption de ce règlement, vous violez donc leur convention collective en les soumettant à des mesures arbitraires, non négociées et hors de leur

contrat de travail. Par ailleurs, nous estimons incongru que le BAN puisse décider de maintenir l'application de son règlement au-delà de l'état d'urgence sanitaire qui pourrait être levé après la vaccination des enfants de 5 à 11 ans.

Concours Chapeau, les filles! et son volet Excellence Science **Le SPGQ remettra un prix de 2000 \$**

Pour l'édition 2021-2022 du [concours Chapeau, les filles! et son volet Excellence Science](#), le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) offrira un prix de 2 000 \$ à une étudiante qui suit une formation dans un domaine non traditionnel et qui souhaite occuper un emploi professionnel au sein de l'Administration publique.

Depuis 1996, le concours Chapeau, les filles! et son volet Excellence Science soulignent la volonté et le travail des femmes qui, inscrites à un programme de formation



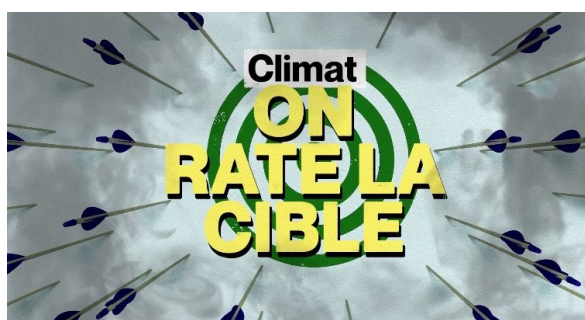
professionnelle ou technique ou au baccalauréat dans une discipline des sciences et des technologies, se dirigent vers l'exercice d'un métier traditionnellement masculin.

Le concours valorise les femmes qui choisissent un métier traditionnellement masculin; il récompense leurs efforts, favorise la réussite des étudiantes dans un groupe à prédominance masculine et propose des modèles féminins hors des sentiers battus.

Marche mondiale des femmes **La SPGQ était sur place**

Êtes-vous exaspéré par l'inaction des gouvernements face à la crise climatique?

Joignez-vous aux milliers de travailleuses et travailleurs qui marcheront le samedi **6 novembre** prochain pour dénoncer le manque d'ambition climatique de nos gouvernements et réclamer des mesures suffisantes pour atteindre la cible de réduction des gaz à effet de serre de l'Accord de Paris.



Évènement familial et pacifique organisé dans le cadre de la COP26, la marche québécoise s'inscrit dans la foulée des quelque 75 manifestations et actions qui auront lieu à travers le monde!

- Point de rassemblement : Monument à Sir George-Étienne Cartier, au pied du parc du mont Royal
- Heure : Midi (12 h)
- Apportez un foulard ou un bout de tissu vert pour participer à l'action!
- Partagez l'[évènement Facebook!](#)

Le SPGQ convie les membres de certaines instances à une réflexion pour pérenniser le syndicat

Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) convie les membres de certaines instances^[1], les 8, 9 et 17 novembre 2021, à un vaste exercice d'échange d'informations et de réflexions qui vise la pérennité du syndicat.

Concrètement, ces trois jours seront l'occasion de présenter la structure du SPGQ, la démarche de réflexion sur la gouvernance effectuée avec l'Institut sur la gouvernance d'organisations privées et publiques (IGOPP) ainsi que les travaux du cabinet Langlois Avocats spécialisé en gouvernance sur le volet juridique des obligations syndicales.

Pourquoi cette démarche ? Parce que le comité exécutif (CE) a été élu en 2019 avec pour mandat de réaliser des changements dans l'organisation afin de la rafraîchir et de la rendre conforme aux lois. Les premières années du CE à la tête du SPGQ lui ont permis d'observer des difficultés d'interprétation, des zones grises et des contradictions dans les statuts et règlements du SPGQ. Ces obstacles forcent la réalisation de pirouettes de gestion et de gouvernance qui éloignent le SPGQ du cadre légal et réglementaire applicable aux syndicats professionnels au Québec.

Cet exercice de réflexion devient encore plus pertinent dans un contexte pandémique où le vote électronique et les rencontres virtuelles sont devenus omniprésents. Les statuts et règlements du SPGQ doivent refléter ces nouvelles réalités et les enjeux qui en découlent.

Le résultat de cet exercice sera tributaire du travail collectif. Pour aider le syndicat à vous aider, votre participation sera cruciale. Si certains constats s'imposent, il vous appartiendra d'envisager des solutions pérennes pour le syndicat.

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous tous durant ce vaste chantier !

Line Lamarre
Présidente

^[1] Tous les membres potentiels du conseil syndical et un représentant des unités parapubliques; comité des statuts et règlements; groupe de travail sur la gouvernance; comité sur la pérennité du SPGQ.

Suivez le SPGQ sur les réseaux sociaux

Vous souhaitez être informé de nouvelles, d'offres d'emploi, d'événements et d'enjeux en lien avec le SPGQ? Vous souhaitez partager votre opinion et discuter avec d'autres membres? Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



Le SPGQ propose différentes formations

Rappel - Plusieurs places sont toujours disponibles pour les formations offertes à la délégation qui vise à vous soutenir et vous outiller dans votre travail de personne déléguée. Inscrivez-vous!



[Consultez la description des formations et le calendrier](#)

L'inscription aux formations doit se faire par l'entremise de [SPGQ EnDirect](#).

Si vous avez des questions, écrivez à secretariat.general@spgq.qc.ca.

Les formations seront présentées en ligne sur une demi-journée de 9h à 12h, et ce, jusqu'à la fin décembre. Quant à celles sur la convention collective de la fonction publique prévues les 21 octobre et 11 novembre, les groupes seront réunis et la formation sera également offerte à distance (première partie le 21 octobre et deuxième partie le 11 novembre).

Carrière au SPGQ

[Avocat ou avocate en droit du travail spécialisé\(e\) en santé et sécurité du travail](#)



Abonnez-vous aux publications du SPGQ

Vous connaissez des membres du SPGQ qui ne reçoivent pas les publications du syndicat?

[Invitez-les sans tarder à s'y abonner](#) afin qu'ils puissent demeurer informés de l'actualité du syndicat et participer à

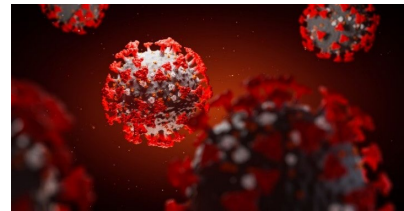
ABONNEZ-VOUS



l'amélioration des conditions de travail des professionnelles et professionnels de l'administration publique.

Coronavirus (COVID-19) Le SPGQ vous informe

Rappel - La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)



Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).

Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(AMP) [Commission Charbonneau: dix ans après, Lino Zambito attend toujours des réponses](#)

Journal de Québec, 21 octobre 2021

(CALQ) [Tom Jacques et Wina Forget récompensés au gala de Culture Bas-Saint-Laurent](#)

Info-Dimanche, 20 octobre 2021

(BAnQ) [Humains derrière l'écran : du 2 au 7 novembre, BAnQ offre 8 conférences en ligne pour apprendre à mieux intégrer les compétences du XXIe siècle et poser un regard critique sur les possibilités du numérique](#)

Cision, 20 octobre 2021

(AMP) [Assurances et véhicules autonomes : Consultation publique de l'Autorité des marchés financiers](#)

Transport routier, 20 octobre 2021

(RQ) [Arrêt des procédures judiciaires contre l'ex-maire de Terrebonne](#)

Droit-Inc, 20 octobre 2021

(CNESST) [Maladies professionnelles : le long combat de Claire Tremblay pour son père](#)

Le Manic, 20 octobre 2021

(VGQ) [Maison Chevalier, la fin d'une époque](#)

Le Soleil, 19 octobre 2021

(Collège de Bois-de-Boulogne) [Collège de Bois-de-Boulogne: grand investissement dans les technologies de l'information et l'IA](#)

Journal de Québec, 25 octobre 2021

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)

